



L'internat est installé dans le bâtiment A. Il peut accueillir dans des conditions de confort et de convivialité appréciables **144 filles et 54 garçons**.

Les internes sont principalement hébergé(e)s en **chambres de 4 lits** équipées de bureaux individuels.

Ils ont à leur disposition des **salles de travail collectif** ainsi que des **lieux de détente** : musique, TV-vidéo, baby-foot, appareils de fitness. Une **salle équipée** permet des recherches sur **internet**.

Chaque soir, un CPE et six assistants(tes) encadrent les élèves.

La **réussite des études** concrétisée par le succès aux examens constitue un **objectif prioritaire**. Les élèves peuvent accéder (à l'exception des *mercredis et vendredis*) au CDI du lycée jusqu'à 18h00. Un temps de travail obligatoire est prévu chaque soir entre 19h45 et 21h15. Quand les résultats scolaires le nécessitent, une **étude surveillée** peut être imposée.

L'**encadrement par des assistants d'éducation** (*tous étudiants*) permet une **aide individuelle au travail personnel** dans la quasi-totalité des disciplines enseignées au lycée.

A côté du travail scolaire, la détente, le loisir, mais également les activités culturelles constituent une part importante de la vie des internes.

Les internes peuvent également participer à des **activités sportives et culturelles en remplissant une fiche prévue à cet effet**. Dans ce cas, un repas (*chaud ou pique-nique en fonction des effectifs*) pourra être fourni si l'activité ne permet pas à l'élève de dîner au lycée. Cela ne concerne pas les sportifs assimilés de haut niveau.

L'internat du lycée Jean Rostand est **ouvert du dimanche soir au vendredi matin**.



Lycée Jean ROSTAND

Pour tout renseignement complémentaire contacter le Secrétariat au 02.31.52.19.40

Site web : www.lyceerostandcaen.fr

Mail : communication.jean.rostand@ac-normandie.fr